

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 54	Membres présents : 43	Absent(s) excusé(s) : 7	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 7 novembre 2023

Vote(s) pour : 44
 Vote(s) contre : 0
 Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 13 novembre 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2023-11-13-BD-15 :

Versement de subventions dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2023 de l'Eurométropole de Metz - Seconde programmation 2023.

Rapporteur : Madame Fatiha ADDA

Le Bureau,
 Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
 VU la loi n° 2000-231 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
 VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
 VU la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,
 VU le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 précisant l'obligation des associations bénéficiant de subventions publiques de souscrire au contrat d'engagement républicain,
 VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
 VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 29 juin 2015 relative à l'approbation du Contrat de Ville de Metz Métropole,
 VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 13 décembre 2021 approuvant le Contrat local de santé de Metz Métropole signé par les partenaires le 30 juin 2022,
 VU le Contrat de Ville 2015-2023 de Metz Métropole signé le 3 juillet 2015,
 VU l'Avenant au Contrat de Ville 2015-2023,
 VU l'appel à projets 2023 du Contrat de Ville,
 VU le Budget Primitif 2023,
 CONSIDERANT l'intérêt des projets présentés au regard du développement social, urbain et économique des quartiers visés par la Politique de la Ville (Bellecroix, Borny, Hauts-de-Vallières, Metz Nord / Patrotte, Sablon Sud situés à Metz et le quartier intercommunal Saint-Eloy Boileau Pré-Génie sur Metz et Woippy) de Metz Métropole.

DECIDE de participer au financement des actions de la première programmation 2023 du Contrat de Ville 2015-2023 pour une dépense de 37 685 €, non soumise à la TVA :

Porteur de projet	Action	Montant de	Valorisation
-------------------	--------	------------	--------------

		<i>la subvention</i>	<i>salariale</i>
CCAS WOIPPY	Espace d'accompagnement et de prévention « La Bulle »	12 500 €	0 €
	Valeurs de la république et laïcité	2 500 €	0 €
CMSEA	Chantiers participatifs sapins de bois	4 500 €	3 500 €
EMARI	Orchestre à l'école	2 000 €	0 €
	Orchestre au collège	1 500 €	0 €
MJC SAINT ELOY BOILEAU PRE GENIE	La socialisation pour toutes et tous	1 125 €	0 €
	Place à la culture	1 500 €	0 €
	Bien dans sa scolarité	4 700 €	0 €
PC SOLIDAIRE	Solidarité numérique dans les QPV de Metz et de Woippy	6 360 €	0 €
QUARTIERS DU COEUR	Seventeen – Le monde ou rien	3 500 €	0 €
TOTAL		40 185 €	3 500 €

DECIDE que les subventions seront versées en une seule fois, dès notification de la délibération et sous réserve de la tenue des actions. A défaut le remboursement de ces dernières sera exigé.

En outre, les justificatifs suivants :

- rapport d'activité de la structure,
- bilan financier de l'exercice concerné avec ses annexes,
- rapport des commissaires aux comptes sous réserve que le bénéficiaire soit soumis à cette obligation,

devront être communiqués dans un délai de 6 mois après la date de mise en œuvre de l'action. A défaut de communication des justificatifs ou d'utilisation de la subvention, le remboursement de celle-ci sera exigé.

Metz, le 14 novembre 2023

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

Porteur de projet	Intitulé de l'action	Description	Nombre de bénéficiaires attendus	Budget global	Montant attribué
CCAS WOIPPY	Espace d'accompagnement et de prévention "La Bulle"	Projet qui vise à répondre à un besoin d'accompagnement très fort sur le territoire de Woippy SEBPG notamment d'un point de vue social et santé. Le projet consiste en la constitution d'un espace dédié à l'accompagnement des usagers et à l'organisation d'ateliers de prévention sur diverses thématiques	150	90 177,00 €	12 500,00 €
	Valeurs de la république et laïcité	L'objectif du projet est d'identifier et de créer un groupe de femmes qui s'inscrivent dans un processus d'intégration durable et qui souhaitent devenir françaises. Elles seront issues majoritairement des Ateliers Sociolinguistiques. Le but étant, par l'intermédiaire d'une pédagogie centrée sur la bienveillance et le dialogue à les amener à se questionner sur : « Qu'est-ce que devenir français ? », ou plus précisément « Qu'est-ce qui se joue dans le fait, pour un étranger, d'acquérir la nationalité française et, pour l'État français, de la lui donner ?	15	4 510,00 €	2 500,00 €
CMSEA	Chantiers participatifs sapins de bois	En partenariat avec la ville de Woippy, le CMSEA propose la création d'un atelier de construction de sapins en bois à partir de palettes fournies par la Mairie afin de décorer la ville lors des fêtes de fin d'année. L'action se déroule en deux temps: d'abord la mobilisation de jeunes entre 16 et 21 ans en situation de rupture qui prépareront la première matière de bois qui servira à confectionner les futurs sapins, ensuite durant les vacances scolaires et certains mercredis après-midi, la mobilisation de jeunes entre 12 et 15 ans en situation de décrochage scolaire afin d'assembler et décorer les produits finaux.	20	9 500,00 €	4 500,00 €
EMARI	Orchestre à l'école	Inscription dans les projets d'établissement de la création d'un ensemble instrumental dans le but de lutter contre le décrochage scolaire et de permettre à des jeunes issus d'un QPV d'accéder à une formation instrumentale et d'être valorisés à l'échelle intercommunale. Cette demande est réalisée afin de couvrir l'atelier orchestre, complémentaire au groupe chorale. Dans un premier temps, initiation au chant oral et dans un deuxième temps cours instrumentaux	69	10 500,00 €	2 000,00 €
	Orchestre au collège	Atelier orchestre au collège les Hauts de Blémont Réseau REP+ de Borny, basé sur le volontariat et l'intérêt des élèves. Démarche qui s'inscrit dans la réforme du collège autour du socle commun de connaissances de compétences et de culture. Participation de l'orchestre à divers manifestations organisées par les partenaires. Ce projet permet de manière globale de lutter contre le décrochage scolaire.	37	18 136,00 €	1 500,00 €
MJC SEBPG	La socialisation pour toutes et tous	Le CS MJC Boileau Pré Génie souhaite mettre en place des cours de sociolinguistiques pour les personnes nouvelles arrivantes sur le territoire. Ce serait un cours de « tout petit » niveau. En effet, le but de celui-ci serait de familiariser les nouveaux arrivants sur le fonctionnement des administrations, la découverte du territoire mais aussi sensibiliser sur les droits et les devoirs à la citoyenneté. Deux créneaux de 2H30 par semaine jusque décembre en dehors des vacances scolaires pour un groupe de 12 personnes.	12	10 715 €	1 125 €
	Place à la culture	L'objectif de projet est de permettre aux habitants de se rendre plus aisément dans les lieux de culture en sortant du quartier mais aussi en s'appropriant les expositions des lieux de visite. Organisation d'une sortie une fois par mois à partir de juillet 2023 dans des lieux culturels messins et dans le Grand-Est (Strasbourg). Le nombre de places sera limité par sortie.	60	12 210 €	1 500 €
	Bien dans sa scolarité	Ce projet a pour objectif de proposer des temps d'aide aux devoirs à destination des élèves woippyciens. Les séances ont lieu d'octobre 2023 à mi-juin 2024, les mardis, jeudis et vendredis pour les primaires et les lundis, mardis et vendredis pour les plus grands. Des goûters sont également organisés avec les familles avant chaque vacances afin de les sensibiliser sur des thématiques éducatives et parentales. Des ateliers informatiques, sur le harcèlement sont également prévus à destination des familles en dehors des vacances scolaires.	45	25 595 €	4 700 €
PC SOLIDAIRE	Solidarité numérique dans les QPV de Metz et de Woippy	Projet de recycling d'ordinateurs pour don et installation + formation aux habitants QPV de Metz et de Woippy. Objectif de 217 ordinateurs ; 200 à Metz et 17 à Woippy.	217	46 100 €	6 360 €
QUARTIERS DU CŒUR	Seventenn - Le monde ou rien	Le projet vise à diffuser deux formats sur les réseaux sociaux ; 1) une série de capsules vidéos "le Monde ou rien" où des jeunes sont interrogés sur leurs aspirations et leurs rêves, et une série d'épisodes de podcast "Seventenn" où des professionnels sont invités à livrer leurs conseils et faire un bilan de leur parcours depuis leurs 17 ans. L'idée est d'inviter les personnalités à parler de leur vision d'eux-mêmes à 17 ans et mettre en réseau les jeunes avec les professionnels.	100	5 700 €	3 500 €
TOTAL					40 185 €

Résumé de l'acte

057-200039865-20231113-2023-11-DB15-DE

Numéro de l'acte : 2023-11-DB15
Date de décision : lundi 13 novembre 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Versement de subventions dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2023 de l'Eurométropole de Metz - Seconde programmation 2023
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 15/11/2023
Numéro AR : 057-200039865-20231113-2023-11-DB15-DE
Document principal : 99_DE-15.pdf

Historique :

15/11/23 16:36	En cours de création	
15/11/23 16:37	En préparation	Catherine DELLES
15/11/23 17:45	Reçu	Catherine DELLES
15/11/23 17:45	En cours de transmission	
15/11/23 17:47	Transmis en Préfecture	
15/11/23 17:50	Accusé de réception reçu	